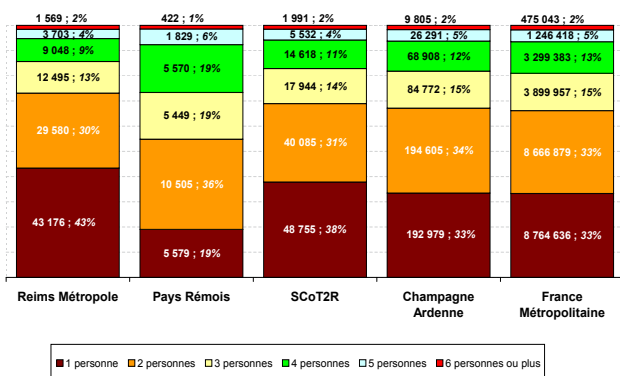


## LES MÉNAGES DU SCOT2R : QUELLES CARACTÉRISTIQUES ? QUELLES ÉVOLUTIONS À L'HORIZON 2040 ?



# Les ménages en 2007

## Nombre de ménages selon la taille



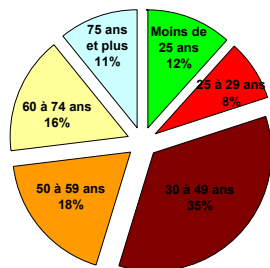
Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire

## Evolution de la taille moyenne des ménages

	2007	1999
Reims Métropole	2,06	2,23
Pays Rémois	2,62	2,79
SCoT <sup>2R</sup>	2,19	2,35
Champagne Ardenne	2,26	2,43
France Métropolitaine	2,29	2,40

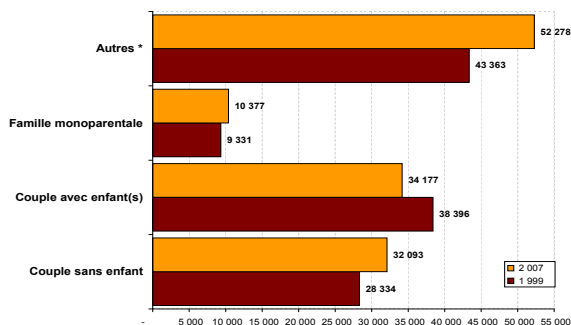
Source : Insee, RP2007 exploitation principale - RGP 1999

## Ménages du SCoT2R selon l'âge de la personne de référence



Source : Insee, RP2007 exploitation principale - RGP 1999

## Ménages du SCoT2R selon le mode de cohabitation



Source : Insee, RP2007 exploitation principale - RGP 1999

\* Ménages d'une personne ou autres ménages sans famille

## Une croissance des ménages sur tous les territoires

Le SCoT2R concentre 99 554 ménages en 2007, soit 41% des ménages marnais et 22% des champardenais.

Le nombre de ménages a augmenté de 8% entre 1999 et 2007. C'est plus qu'au niveau régional (+7%) mais moins qu'au niveau national (+11%).

Néanmoins, les évolutions sont différentes selon les territoires qui composent le SCoT2R.

Reims Métropole voit son nombre de ménages augmenter de 7% tandis que celui du Pays rémois

augmente de 12%. De plus, la structure des ménages est très différente entre ces deux territoires. L'agglomération de Reims concentre davantage de ménages de petite taille (moins de 2 personnes) que le Pays rémois. Ce phénomène est dû à la présence plus marquée des populations estudiantines, âgées et une grande part des familles monoparentales. Le Pays rémois accueille quant à lui majoritairement les ménages plus grands (plus de 2 individus) et très peu de personne seule.

## Des ménages de plus en plus petits

La France Métropolitaine voit son nombre de ménages augmenter de 1999 à 2007 de +10,7% (soit plus de 2,5 millions de ménages supplémentaires) tandis que le nombre de personnes des ménages n'a augmenté que de 5,4%.

La taille des ménages est donc en diminution, passant de 2,40 personnes par ménage en 1999 à 2,29 en 2007. Ce constat est également observé en Champagne Ardenne, où le nombre de ménages croît de 6,9% et le nombre moyen de personnes composant un ménage diminue de 0,4%.

## Age et mode de cohabitation : deux facteurs explicatifs de la taille des ménages

### Une part de jeunes ménages relativement élevée

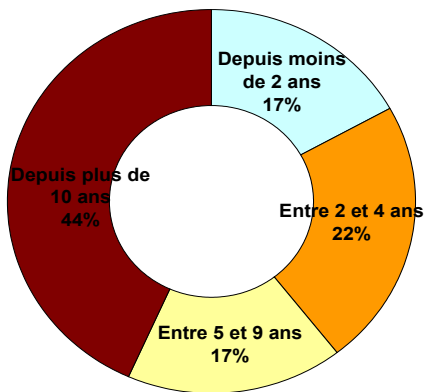
Le SCoT2R a la particularité d'avoir une proportion élevée de ménages de moins de 30 ans (20% contre 12% pour la France métropolitaine). Cette situation est due au caractère universitaire de Reims. De plus, la proportion de ménages de 75 ans et plus a augmenté par rapport à 1999, passant de 10,1% à 10,9%. Ces deux phénomènes expliquent en partie l'augmentation des ménages de petite taille : les étudiants forment en

général des ménages d'une personne et les personnes âgées de 1 à 2 personnes car les enfants ont quitté le foyer.

### Une part importante de ménage de personnes seules

La composition des familles confirme le constat précédent : les couples avec enfant(s) sont moins présents sur le SCoT2R (26,5%) qu'aux niveaux régional (28,3%) et national (28,7%). Ce n'est pas le cas pour le Pays rémois dont plus de 2 familles sur 5 sont des couples

### Ménages du SCoT2R par ancienneté d'emménagement



Source : Insee, RP2007 exploitation principale

avec enfant(s). Une autre caractéristique du SCoT2R est la forte présence de ménages d'une personne ou autres ménages sans famille (40,5% contre 35,4% au niveau national), notamment pour l'agglomération du fait de la population étudiante (près d'une personne sur 4 vivant seule a moins de 25 ans) mais également de la population âgée (près de 30% des personnes vivant seules ont plus de 65 ans).

### Des ménages moins stables dans leur logement

Les ménages du SCoT2R sont moins stables dans leur logement que ceux de l'ensemble de la Région : 44% des ménages

occupent leur résidence depuis plus de 10 ans contre 51% au niveau régional. C'est particulièrement le cas sur l'agglomération où seulement 39% des ménages vivent dans leur logement depuis plus de 10 ans (59% pour le Pays rémois).

Ceci s'explique par plusieurs facteurs : les populations des milieux urbains sont plus mobiles que les autres (parc locatif et taux de rotation plus importants, ménages souvent plus jeunes et plus petits) tandis que ceux des milieux ruraux sont plus sédentaires (souvent propriétaires, majoritairement des familles).

## Les ménages à l'horizon 2040

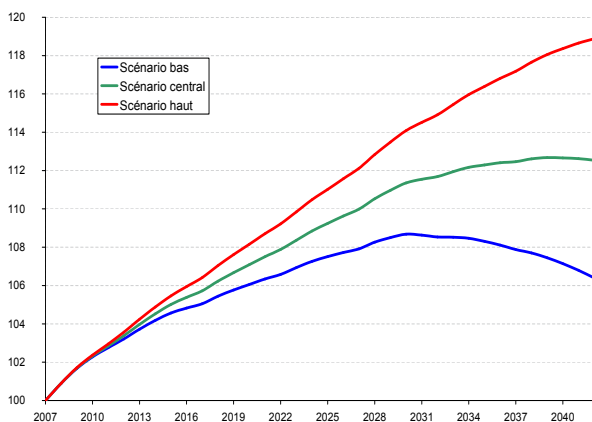
### Rappel des précautions du modèle de projection Omphale 2010

Comme pour les projections démographiques (cf. Stat'Info n°1-mars 2011), le modèle de projection Omphale 2010 permet la projection des ménages.

Plus précisément, Omphale effectue des projections d'un nombre de « personnes de référence d'un ménage », c'est-à-dire d'individus et non une projection de ménages à proprement parler.

Pour ce type de projection dérivée, c'est une hypothèse centrale de taux de chefs de ménages qui est appliquée aux populations projetées. De fait, pour les projections de ménages **les scénarii « central », « population haute » et « population basse » ne diffèrent que par leurs hypothèses sur l'évolution de la population** et non l'évolution des modes de cohabitation ou des comportements d'activité.

### Ménages du SCoT2R à l'horizon 2040 selon trois scénarii



Source : INSEE, OMPHALE 2010

### De plus en plus de ménages sur le SCoT2R

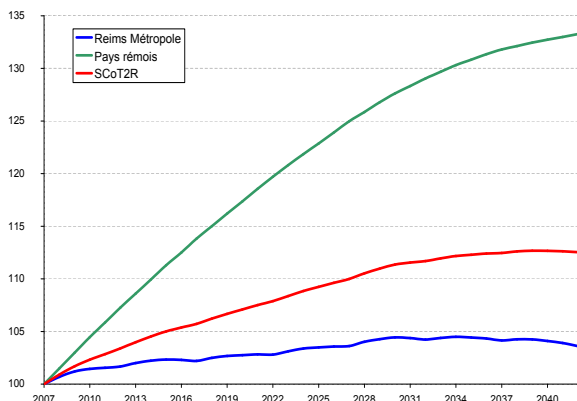
Quel que soit le scénario, le nombre de ménages sur le SCoT2R augmenterait d'ici 2040 de 7 à 18% par rapport à 2007 (soit de 9 000 à 24 000 ménages supplémentaires). La taille des ménages tendant à se réduire du fait du vieillissement de la population et des nouveaux modes de cohabitation (croissance du nombre de ménages composés d'une personne et des familles monoparentales), une réponse adaptée en matière de logements sera nécessaire.

	2010	2020	2030	2040
Scénario bas	131 660	136 527	139 903	137 927
Scénario central	131 720	137 859	143 351	145 033
Scénario haut	131 783	139 231	146 868	152 377

Source : INSEE, OMPHALE 2010

# Les ménages à l'horizon 2040

## Ménages à l'horizon 2040 selon le scénario central



	2010	2020	2030	2040
Reims Métropole	100 857	102 160	103 839	103 502
Pays rémois	30 614	34 396	37 402	38 901
SCoT2R	131 720	137 859	143 351	145 033

Source : INSEE, OMPHALE 2010

## Une croissance des ménages essentiellement sur le Pays rémois

Il apparaît ici clairement que l'augmentation du nombre de ménages du SCoT2R se localiserait essentiellement sur le Pays rémois. La tendance à la périurbanisation se poursuivrait à l'horizon 2040, les ménages trouveraient une offre adaptée de logements dans le Pays rémois, répondant à leurs attentes en termes de cadre de vie.

Sur Reims Métropole, la structure par âge de la personne de référence du ménage serait modifiée d'ici 2040 : la proportion de ménages âgés augmenterait au détriment des ménages plus jeunes (18,9% de ménages dont

la personne de référence serait âgée de 75 ans ou plus en 2040 contre 10,9% en 2007 ; 12,1% de moins de 25 ans en 2040 contre 14,6% en 2007). Ce phénomène est la conséquence du vieillissement de la population (cf. Stat'Info N°1).

Le même phénomène est observé sur le Pays rémois (la part des 75 ans et plus passerait de 11% en 2007 à 23% en 2040) mais dans une moindre mesure pour les jeunes puisque la part des ménages de moins de 25 ans serait de 1,2% en 2040 (contre 1,4% en 2007).

## Avertissement :

Les résultats issus des projections Omphale sur le SCoT2R ne sont pas rigoureusement identiques aux projections isolées des éléments qui le composent (Reims Métropole et le Pays rémois), le modèle de projection Omphale n'étant pas additif dans l'absolu eu égard aux jeux des migrations.

## Quelles perspectives pour le territoire ?

L'évolution de l'âge des chefs de ménages, corrélée au vieillissement de la population, ainsi que l'augmentation des ménages composés d'une personne seule amènent à repenser notre façon d'habiter.

Logiquement, les besoins des familles diffèrent de ceux des personnes isolées ou des couples. De plus, les personnes isolées d'âge moyen tendent à vivre dans des logements plus grands qu'auparavant.

Les nouvelles compositions des

ménages et leur mode de vie sont donc à prendre en compte dans l'offre future de logements. En effet, si le Pays rémois venait à acquérir davantage de ménages comme le montre la projection, une offre de logements adaptés serait indispensable. Compte tenu des potentialités foncières du Pays rémois, une réflexion autour des enjeux de mixité fonctionnelle (commerces, services, habitat diversifié et offre alternative en transport en commun) sera nécessaire.

